

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Rapport financier trimestriel
Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2011

1. Introduction

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) a été établi en 1977 par la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public tel que mentionné dans l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le but du CRSH est de promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

La recherche en sciences humaines permet de produire des connaissances sur les gens d'hier et d'aujourd'hui afin de créer un meilleur avenir en :

- appuyant la formation de recherche et la recherche de niveau postsecondaire afin d'améliorer le développement du Canada, de ses communautés et de ses régions sur les plans économique, social et culturel;
- contribuant à d'importantes politiques de l'ensemble du gouvernement et de la société par le financement d'excellents travaux de recherche portant sur des domaines prioritaires, dont l'innovation, l'économie numérique, la sécurité publique, les communautés autochtones canadiennes et l'environnement.

Une description sommaire des activités du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour l'exercice en cours peut être trouvée dans la [Partie II du Budget des dépenses](#).

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le [budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSH accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2011-2012. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de la loi de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat

spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le CRSH utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

État des autorisations

Autorisations disponibles

Le CRSH gère 651 millions de dollars de crédits de subventions, dont 322,4 millions concernent le Programme des Coûts indirects de la recherche. Ce programme est géré par le CRSH au nom des deux autres organismes subventionnaires, à savoir le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ainsi que les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Au 30 juin 2011, le montant total des autorisations disponibles pour le CRSH pour 2011-2012 était de 678 millions de dollars. Les changements relatifs aux autorisations disponibles résultent des annonces budgétaires fédérales des années précédentes qui ont un impact sur les autorisations de fonctionnement (crédit 90) et les autorisations de subventions (crédit 95) accordées pour l'exercice courant. À ce jour, pour 2011-2012, ces changements ont donné lieu à une augmentation de 3,2 millions de dollars (0,5 %) des autorisations du CRSH par rapport à l'exercice précédent. Ce montant comprend une augmentation de 3,5 millions de dollars des crédits disponibles pour les programmes de subventions et de bourses ainsi qu'une diminution nette de 250 000 \$ des crédits disponibles pour les dépenses de fonctionnement faisant suite à l'élimination de certains fonds. Ces changements comprennent les éléments suivants :

- une augmentation de 8,0 millions de dollars liée au Programme des coûts indirects permettant d'aider des établissements postsecondaires canadiens à assumer les coûts de la recherche financée par l'État qui est menée dans des universités de partout au pays. Ce programme permet aux chercheurs de se consacrer à des découvertes de pointe et à l'excellence de leur recherche (budget de 2010);
- une augmentation de 3,3 millions de dollars liée au Programme de bourses postdoctorales Banting permettant de recruter et de garder les meilleurs chercheurs postdoctoraux aux niveaux national et international afin de leur permettre de développer leur potentiel de leadership et de devenir les chefs de file de la prochaine génération. Tout cela a un impact positif sur l'essor économique, social et scientifique du Canada grâce à une carrière axée sur la recherche (budget de 2010);

- une augmentation de 3,0 millions de dollars liée aux subventions et aux bourses permettant d'appuyer la recherche de calibre mondial menée dans le domaine des sciences humaines (budget de 2010);
- une diminution de 8,2 millions de dollars liée à de nouvelles harmonisations de programme résultant d'examens stratégiques fédéraux (budget de 2008);
- une diminution de 3,5 millions de dollars liée au Programme de bourses d'études supérieures du Canada due à l'élimination progressive du plan d'action économique fédéral (budget de 2009);
- un délai dans l'autorisation des transferts de fonds de subvention d'un montant net de 0.6 million de dollars à d'autres ministères. Ce montant comprend des transferts de fonds au ministère de la Défense nationale pour appuyer la recherche au Collège militaire royale réalisés dans le cadre des programmes des Chaires de recherche du Canada (140 000 \$) et du Programme des coûts indirects (750 000 \$) et 315 000 \$ à Patrimoine canadien pour la recherche visant à documenter l'élaboration de politiques liées à la participation au sport. Ces transferts ont été autorisés au cours du premier trimestre de l'exercice 2010-2011 mais ils n'ont pas pu l'être au cours du premier trimestre de 2011-2012, puisque le Parlement ne siégeait pas durant les élections. Les transferts équivalents pour l'exercice en cours auront lieu au cours des prochains trimestres de l'exercice. Les transferts correspondants de l'exercice en cours auront lieu lors des prochains trimestres.

Autorisations utilisées

Le présent rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant par rapport au budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été débloquée par le Parlement le 27 juin 2011.

Le montant total des autorisations utilisés pour le premier trimestre de l'exercice 2011-2012 est de 116,9 millions de dollars (17,3 % du total des crédits disponibles), soit 12,8 millions de dollars de plus qu'à la fin du même trimestre de l'exercice précédent. De ce montant, 12,3 millions de dollars concernent des programmes de subventions et de bourses (96 % de l'augmentation). Les principaux facteurs qui expliquent cette augmentation sont les crédits supplémentaires des programmes de subventions et de bourses (comme cela indiqué dans la section des crédits disponibles) et la différence entre les périodes de paiements entre les deux trimestres correspondants.

Les paiements des subventions et des bourses varient d'une période à l'autre en fonction du cycle et des résultats des concours fondés sur l'évaluation par les pairs, ainsi qu'en raison des versements des subventions et des bourses qui s'échelonnent sur plusieurs années. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses relatives au personnel et les dépenses non salariales nécessaires pour appuyer la prestation des programmes de bourses et de subventions. Bien que la majorité des dépenses relatives au personnel et des dépenses de fonctionnement sont engendrées de manière constante au cours de l'exercice, le reste des dépenses (y compris les salaires des employés temporaires engagés durant la période de concours et les frais de déplacement des membres des comités chargés de l'évaluation par les pairs) sont engagées directement en fonction du cycle des programmes et en fonction de la demande. Comme une grande partie des concours se déroulent durant les derniers trimestres de l'exercice, les dépenses de fonctionnement occasionnées au cours du premier trimestre représentent généralement moins de 25 % des autorisations annuelles de fonctionnement disponibles.

États des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Variation du montant disponible pour l'exercice 2011-2012

Comme cela est indiqué dans la section ci-dessus sur les crédits disponibles, au cours de l'exercice 2011-2012, les crédits parlementaires du CRSH ont connu une augmentation nette de 3,2 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et une bonne partie (3,5 millions de dollars) concerne les programmes de paiements de transfert. De plus, le CRSH a ajusté les allocations de son budget de fonctionnement pour tenir compte des tendances et des exigences historiques en matière de dépenses. Il a ainsi augmenté de 2 millions de dollars la part disponible pour les dépenses relatives au personnel et réduit les autres catégories de dépenses de fonctionnement en fonction des prévisions actuelles.

Paiements de transfert (subventions et bourses)

Les paiements de transfert représentent 96 % du total des crédits disponibles du CRSH. Il existe un écart de dépenses de paiements de transfert entre les différents trimestres en raison de la nature des cycles de programme. Au cours du premier trimestre de 2011-2012, les dépenses réelles du CRSH liées aux paiements de transfert ont augmenté de 12,3 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les principaux facteurs qui expliquent cette augmentation sont les crédits supplémentaires disponibles pour certains programmes, notamment le Programme des coûts indirects (5 millions de dollars) et la différence entre les périodes de paiement d'un exercice à l'autre qui représente une augmentation de 7,3 millions de dollars (59,3%), et qui peut s'expliquer par deux facteurs. Tout d'abord, lors de l'exercice 2011-2012, les versements liés à certaines subventions ont été effectués pour la fin de juin, alors qu'ils l'avaient été en juillet au cours de l'exercice précédent. De plus, une stratégie de gestion proactive a permis des versements plus rapides pour les bourses par comparaison avec l'exercice précédent. Ainsi, on compensera les écarts entre les exercices financiers au cours du deuxième trimestre.

Personnel

Les dépenses de personnel liées à la prestation de programmes représentent la majeure partie des dépenses de fonctionnement du CRSH. Elles ont augmenté de 272 000 \$ (6 %) par rapport à la même période de l'exercice 2010-2011. Cette augmentation s'explique par un moins grand nombre de postes vacants et par l'augmentation de salaire générale qui est prévue dans les conventions collectives.

Dépenses non liées au personnel

Les dépenses non liées au personnel comprennent tous les coûts relatifs à la prestation de programmes, dont une grande partie est engagée durant les concours de programme qui ont surtout lieu durant les derniers trimestres de l'exercice. Les dépenses non liées au personnel qui ont été engagées jusqu'à maintenant au cours de l'exercice 2011-2012 cadrent avec celles du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des dépenses qui a eu lieu au cours du premier trimestre de l'exercice concerne des services professionnels et spéciaux (167 000 \$) visant la mise en œuvre rapide de projets nécessitant une expertise professionnelle ainsi que l'acquisition de matériel et d'outillage (78 000 \$) pour le remplacement de serveurs et de pièces d'équipement informatique. La plupart de ces achats n'ont pas été effectués à la même période au cours de l'exercice précédent.

3. Risques et incertitudes

Facteurs de risque liés au financement et à la prestation de programmes

Le CRSH est financé grâce à des autorisations parlementaires annuelles de dépenser et des autorisations législatives relatives aux dépenses de fonctionnement et à ses programmes de paiements de transfert. De ce fait, ses activités de programmes et ses activités courantes sont influencées par tout changement apporté au financement approuvé par le Parlement. En conséquence, la prestation des programmes est touchée par des facteurs tels que la conjoncture économique et politique, les percées technologiques et scientifiques et l'évolution des priorités gouvernementales.

Le CRSH est un organisme fondé sur le savoir qui repose sur le maintien d'un effectif talentueux et dévoué pour offrir ses programmes. De même, le modèle de prestation du CRSH est axé sur un modèle d'évaluation par les pairs qui dépend de la disponibilité et de la grande qualité d'experts externes qui proviennent de partout au Canada et de l'étranger. Ces derniers consacrent du temps et ont recours à leur expertise pour évaluer les demandes de subventions et de bourses dans le but de financer l'excellence au profit des Canadiens. De plus, les programmes du CRSH sont axés sur la demande tout en rivalisant à l'échelle internationale pour inciter des personnes hautement qualifiées à poursuivre leurs travaux de recherche ou leurs études supérieures dans des établissements postsecondaires canadiens.

Pressions et mesures de restrictions budgétaires au niveau du fonctionnement

Dans les budgets fédéraux de 2010 et de 2011, on annonçait des mesures de restrictions budgétaires au chapitre du fonctionnement, ainsi que le gel des budgets de fonctionnement des ministères et des organismes aux niveaux de 2010-2011 pour les exercices 2011-2012 et 2012-2013. Les pressions budgétaires qui en résultent, ainsi que l'incidence de l'augmentation des coûts attribuable à l'inflation et les augmentations salariales qui devront être absorbées, sont aggravées par l'obligation opérationnelle d'appuyer un nombre accru de programmes élargis tout en traitant un nombre croissant de demandes dans les limites d'un budget de fonctionnement restreint. Le CRSH fait également face à l'obligation de mettre en œuvre des solutions technologiques modernisées pour mieux appuyer la prestation des programmes. Jusqu'à présent, le CRSH a absorbé ces pressions grâce aux économies d'échelle qu'il réalise en établissant des ententes de services administratifs partagés avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG), en priorisant et en diminuant les activités à l'échelle de l'organisme, en réaffectant les ressources à l'interne et en s'efforçant d'améliorer l'efficacité et de simplifier les processus chaque fois que cela est possible. Cependant, les capacités ont atteint leurs limites. Un processus de planification budgétaire établi qui prévoit des examens en cours d'année et des réaffectations officielles selon les priorités émergentes approuvées par la haute direction appuie cette entreprise. La direction examine différentes options pour répondre aux défis budgétaires futurs. Le CRSH s'emploie également à revoir ses processus et ses systèmes de fonctionnement et de prestation des programmes afin d'améliorer son efficacité et ainsi générer des économies futures.

4. Changements importants liés aux opérations, au personnel et aux programmes

Au cours du dernier exercice financier, le CRSH a procédé au renouvellement de l'architecture de ses programmes afin d'accroître la souplesse et l'efficacité du processus de présentation et d'évaluation des demandes de financement ainsi que de maximiser la contribution apportée par les sciences humaines à la prospérité du Canada et à la qualité de vie de ses citoyens. La nouvelle architecture des programmes met l'accent sur les impacts, la promotion des partenariats, les priorités et la présentation de résultats. Cela a permis une plus grande cohérence de l'ensemble des programmes, une plus grande souplesse de ceux-ci, un cycle de concours plus adapté ainsi qu'une interface plus efficace et plus simple pour les candidats. La mise en œuvre de ce renouvellement, qui est en cours, permet de regrouper des occasions de financement en programmes généraux. Cela permet également de réorganiser des processus et la prestation de services. Ces implications évolueront au fil des ans. Mis à part les impacts liés au renouvellement de l'architecture de ses programmes, ses crédits supplémentaires permettant l'expansion de ses programmes et l'impact de la mise en œuvre continue de mesures de restriction budgétaire imposées à l'ensemble de l'appareil gouvernemental, aucun changement important n'a été apporté aux opérations, au personnel ou aux programmes du CRSH durant le trimestre actuel par rapport à l'exercice financier précédent.

Toutefois, le budget fédéral de 2011, déposé en juin 2011, comportait des annonces de financement concernant l'expansion de certains programmes, que le CRSH mettra en œuvre au cours de l'exercice financier suivant les approbations du Conseil du Trésor.

Approuvé par :

Originellement signé par :

Originellement signé par :

**Chad Gaffield, Ph. D., MSRC
Président, CRSH**

**Jaime Pitfield,
Vice-président et dirigeant
principal des finances, CRSH**

Le 25 août 2011

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 Juin 2011
État des autorisations (non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 90 – dépenses nettes de fonctionnement	22 934	5 007	5 007	23 653	4 618	4 618
Crédit 95 – subventions et contributions	651 685	111 143	111 143	648 190	98 869	98 869
Autorisations législatives budgétaires – Régimes d'avantages sociaux des employés	2 929	732	732	2 500	625	625
Autorisations budgétaires totales	677 548	116 882	116 882	674 343	104 112	104 112
Autorisations non-budgétaires	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	677 548	116 882	116 882	674 343	104 112	104 112

* N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Conseil de recherches en sciences humaines de Canada
 Rapport financier trimestriel
 Pour le trimestre terminé le 30 juin 2011
 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2011-2012			Exercice 2010-2011		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012	Dépensées durant le trimestre se terminant le 30 juin 2011	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011	Dépensées durant le trimestre se terminant le 30 juin 2010	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	19 204	4 827	4 827	17 208	4 555	4 555
Transport et communications	1 383	204	204	1 825	193	193
Information	485	32	32	630	37	37
Services professionnels et spéciaux	3 743	455	455	5 034	288	288
Location	224	16	16	213	30	30
Services de réparation et d'entretien	304	127	127	307	136	136
Services publics, fournitures et approvisionnements	154	-	-	216	4	4
Acquisition de matériel et d'outillage	366	78	78	720	0	0
Paiements de transfert	651 685	111 143	111 143	648 190	98 869	98 869
Dépenses budgétaires totales	677 548	116 882	116 882	674 343	104 112	104 112